

Arabe soumis !

À peine nommé gouverneur général de l'Algérie en 1841, le général Bugeaud ordonnait une mesure significative. Tout Algérien obligé, pour une raison ou pour une autre, de pénétrer en territoire contrôlé par l'armée française, ce qui voulait dire dans le langage de l'époque : dans le « monde civilisé », était tenu d'arborer un médaillon hexagonal de fer blanc tout à fait original : celui-ci portait un numéro d'inscription au registre du caïd et l'inscription, en français et en arabe, « Arabe soumis », décret Eugène Guyot, directeur de l'Intérieur à Alger, du 29 mars 1841.

Les conditions que posent aujourd'hui la France, la Grande-Bretagne, le Canada et autres États, à la reconnaissance d'un État de Palestine relèvent du même esprit. Pour avoir le droit d'entrer dans le concert des nations « civilisées », il va sans dire, le futur État de Palestine doit être désarmé, ses partis politiques autorisés par Israël, sa police doit travailler sous le contrôle de l'État-colon, cette colonie commune, récalcitrante certes mais leur « enfant chéri » à qui tout est permis dans sa conduite humiliante et insultante vis-à-vis des Arabes. Autant dire qu'il doit être « soumis ».

« La “démocratie occidentale” ne peut pas se désintoxiquer du colonialisme », faisait remarquer le penseur algérien Malek Bennabi dans ses *Mémoires d'un témoin du siècle*, p. 366. Et 70 ans après, c'est toujours le cas...